

N° 92-160-G au catalogue

Fichiers des limites, guide de référence

Année de recensement 2011

Première édition



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

| | |
|---|----------------|
| Service de renseignements | 1-800-263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Appels locaux ou internationaux :

| | |
|---------------------------|----------------|
| Service de renseignements | 1-613-951-8116 |
| Télécopieur | 1-613-951-0581 |

Programme des services de dépôt

| | |
|---------------------------|----------------|
| Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-160-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Fichiers des limites, guide de référence

Année de recensement 2011

Première édition

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2011

N° 92-160-G au catalogue

ISBN 978-1-100-98124-6

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- Tous les attributs géographiques de niveau plus élevé sont inclus dans tous les fichiers des limites à condition d'être disponible à temps pour la diffusion.
- Des mises à jour ont été effectuées aux couches hydrographiques avec un choix de caractéristiques provenant du Réseau hydrographique national (RHN). Par conséquent, les utilisateurs pourront remarquer des différences dans la géométrie du réseau hydrographique en Colombie-Britannique comparé à la version de 2006.
- Le terme « région urbaine » a été remplacé par « centre de population »; le changement est entré en vigueur le 3 février 2011. Les centres de population sont classés en trois groupes, en fonction de la taille de leur population. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez lire la note intitulée *De régions urbaines à centres de population* (www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/urban-urbain-fra.htm).
- Tous les fichiers des limites peuvent être téléchargés gratuitement à partir du site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca).
- Tous les fichiers spatiaux du recensement sont offerts en tant que fichiers nationaux.

Table des matières

| | Page |
|--|-----------|
| Quoi de neuf? | 4 |
| 1. À propos de ce guide..... | 6 |
| 2. Aperçu..... | 7 |
| Comment citer ce guide | 8 |
| Comment citer ce produit | 8 |
| 3. À propos du produit..... | 9 |
| Objet du produit..... | 9 |
| Définitions et concepts | 9 |
| Contenu..... | 9 |
| Méthodologie générale..... | 9 |
| Restrictions | 11 |
| Comparaison avec d'autres produits/versions | 11 |
| Utilisation avec d'autres produits..... | 12 |
| Date de référence | 12 |
| 4. Spécifications techniques..... | 13 |
| Clichés d'enregistrement et descriptions des données | 13 |
| Spécifications des fichiers | 31 |
| Formats des logiciels | 32 |
| Configuration du système | 32 |
| Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents..... | 32 |
| Représentation géographique | 32 |
| Convention des noms utilisés pour les fichiers | 33 |
| 5. Qualité des données | 35 |
| Historique | 35 |
| Précision de localisation..... | 35 |
| Précision des attributs..... | 36 |
| Cohérence logique | 36 |
| Uniformité avec d'autres produits..... | 36 |
| Intégralité | 36 |
| Annexe A Glossaire | 38 |
| Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011..... | 45 |
| Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011..... | 46 |
| Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011..... | 47 |
| Annexe E Entente de licence ouverte de Statistique Canada..... | 49 |

1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs des Fichiers des limites du Recensement de 2011. Il fournit une vue d'ensemble des fichiers de la méthodologie générale utilisée pour les créer, et des renseignements techniques importants aux utilisateurs.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec les Fichiers des limites du Recensement de 2011. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

La deuxième édition du présent guide sera diffusée le 8 février 2012, afin d'accompagner la diffusion du Fichier des limites des localités désignées et du Fichier des limites des centres de population.

La troisième édition du présent guide sera diffusée le 24 octobre 2012, afin d'accompagner la diffusion du Fichier des limites des régions de tri d'acheminement du recensement.

Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commercialité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données. On retrouve l'entente de licence appropriée à l'annexe E Entente de licence ouverte de Statistique Canada.

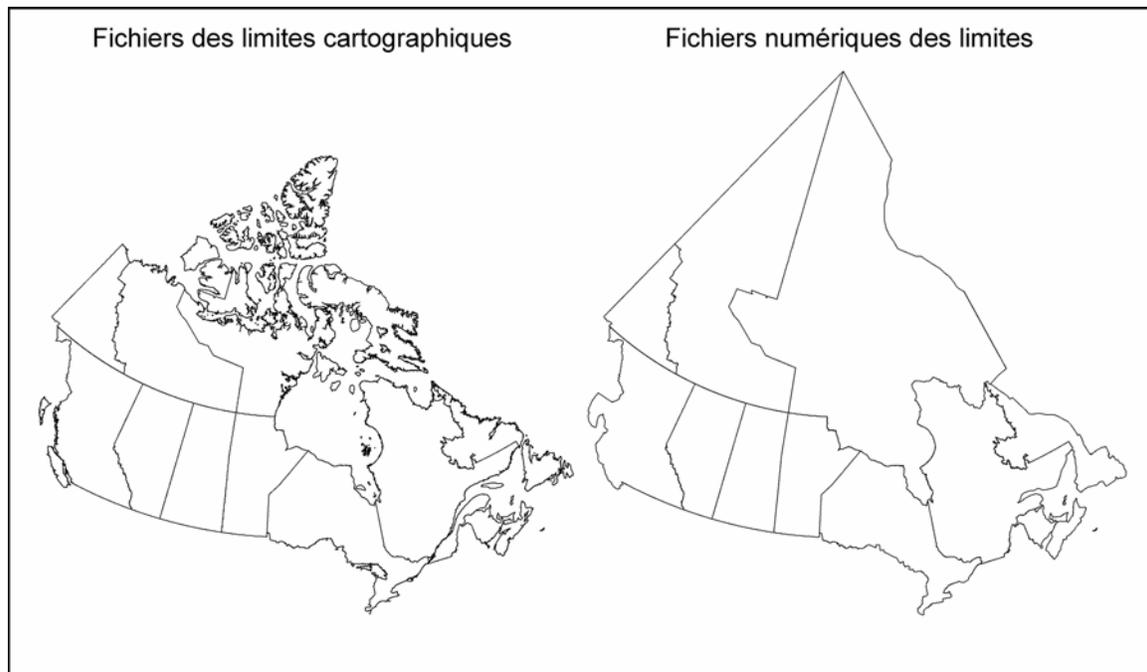
2. Aperçu

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 illustrent les limites des régions géographiques normalisées établies aux fins de la diffusion des données du recensement. Un diagramme illustrant la hiérarchie des unités géographiques normalisées est inclus à l'annexe B du présent guide.

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 servent de charpente à la cartographie et à l'analyse spatiale. On peut les télécharger dans deux types de fichiers : cartographiques et numériques. Les fichiers des limites cartographiques représentent les régions géographiques en se servant seulement de la masse terrestre principale du Canada et de ses îles côtières. Les fichiers numériques des limites représentent la totalité du territoire, y compris les rives. La figure 2.1 donne en exemple un fichier des limites cartographiques et un fichier numérique des limites.

Le format des Fichiers des limites du Recensement de 2011 est semblable à celui des Fichiers des limites du Recensement de 2006. Toutefois, pour le Recensement de 2011, dans chaque fichier des limites, les codes d'identification uniques, les noms et les genres de toutes les régions géographiques de plus haut niveau dans la hiérarchie des unités géographiques sont inclus, lorsque disponible lors de la diffusion.

Figure 2.1 Exemple d'un fichier des limites cartographique et d'un fichier numérique des limites (provinces et territoires)



Les fichiers cartographiques et numériques des limites sont présentés selon la latitude et la longitude (Système de référence géodésique nord-américain de 1983 [NAD83]). Ils sont disponibles pour les régions géographiques suivantes :

- province et territoire
- division de recensement
- région économique
- région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement
- subdivision de recensement unifiée
- subdivision de recensement
- circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)
- secteur de recensement
- aire de diffusion
- îlot de diffusion
- localité désignée (**disponible le 8 février 2012**)
- centre de population (**disponible le 8 février 2012**)
- divisions de recensement – écoumène de population (**disponible le 8 février 2012**)
- région de tri d'acheminement censitaire (**disponible le 24 octobre 2012**)

Des fichiers de référence hydrographiques sont aussi disponibles :

- littoral
- lacs
- rivières

Comment citer ce guide

Fichiers des limites, guide de référence, Première édition, Recensement de 2011. Produit n° 92-160-G au catalogue de Statistique Canada.

Comment citer ce produit

Fichiers des limites, Recensement de 2011. Produit n° 92-160-X au catalogue de Statistique Canada.

Fichiers des limites des îlots de diffusion, Recensement de 2011. Produit n° 92-163-X au catalogue de Statistique Canada.

Fichiers des limites des secteurs de recensement, Recensement de 2011. Produit n° 92-168-X au catalogue de Statistique Canada.

Fichiers des limites des aires de diffusion, Recensement de 2011. Produit n° 92-169-X au catalogue de Statistique Canada.

Fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales, Recensement de 2011. Produit n° 92-171-X au catalogue de Statistique Canada.

3. À propos du produit

Objet du produit

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 offrent un cadre à la cartographie thématique permettant d'appuyer des applications comme le Système d'information géographique (SIG) utilisé pour effectuer les études de l'utilisation du sol, les études démographiques, les recherches sociale et économique ou encore les études de marché. Les identificateurs géographiques établissent un lien des données statistiques aux limites des régions géographiques décrites dans les fichiers des limites. Les fichiers des limites peuvent aussi être utilisés pour la création de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées. Sur le plan de la localisation, les fichiers des limites correspondent au Fichier du réseau routier de 2011, lequel peut offrir un contexte géographique supplémentaire pour les applications de cartographie.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011*, qui sera diffusé le 8 février 2012. Enfin, les annexes fournissent un supplément d'information.

Contenu

Chaque fichier des limites comprend l'identificateur unique (IDU), ainsi que le nom et le type (le cas échéant) du niveau géographique que le fichier représente, ainsi que l'IDU, le nom et le type de tous les niveaux géographiques plus élevés, lorsque disponibles lors de la diffusion.

Outre l'IDU et le nom, le fichier des limites des **provinces/territoires** comprend le nom anglais, le nom français, l'abréviation anglaise et l'abréviation française.

Outre l'IDU et le nom, le fichier des limites des **circonscriptions électorales fédérales** comprend le nom anglais et le nom français.

Les régions géographiques sont illustrées en parties lorsqu'elles chevauchent les limites d'une province ou d'un territoire. Les régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement, centres de population et régions de tri d'acheminement du recensement.

Tous les fichiers sont disponibles en anglais et en français, dans trois formats : ArcInfo® (.shp), Geography Markup Language (.gml) et MapInfo® (.tab).

Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création du fichier du réseau routier se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Pour produire les fichiers, on a appliqué les processus suivants :

Création des Fichiers numériques des limites de 2011

Dans le cas de la création du fichier des limites numériques, des données spatiales et d'attribut ont été extraites au niveau géographique le moins élevé, l'îlot de diffusion. La manipulation des données dans les couches de produits consiste principalement à préserver la hiérarchie géographique des attributs inhérents à un niveau géographique. Le fichier natif de l'îlot de diffusion a été copié dans le Fichier de la base de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification). La composante spatiale du fichier a été reprojetée à partir de la projection conique uniforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude (NAD83) au moyen d'ArcGIS®, ArcCatalog (outil de projection des caractéristiques).

Tous les niveaux géographiques plus élevés ont été créés à partir de l'îlot de diffusion. Les fichiers ont été vérifiés du point de vue de leur contenu spatial et d'attribut, traduits en français et en anglais et nommés de façon appropriée selon les règles d'affectation des noms de fichiers (voir la section 4). Le traitement final de données comprenait la conversion des formats d'origine Fichier de données géographiques utilisant FME® en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcInfo® (.shp), Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [gml]) et MapInfo® (.tab).

Les fichiers ArcInfo®, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® ont été compressés en fichiers auto-exécutables, WinZip® (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

Création des Fichiers des limites cartographiques de 2011

Pour la création du fichier des limites cartographiques, tout comme pour la création du Fichier des limites numériques, les données spatiales et d'attribut ont été extraites au niveau géographique le moins élevé, l'îlot de diffusion. Les données spatiales et d'attribut de la composante hydrographique ont été extraites. L'îlot de diffusion et les composantes spatiales hydrographiques ont été copiés dans un fichier de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification). Les composantes spatiales des fichiers ont été reprojetées en coordonnées de latitude et longitude (NAD83) à partir de la projection conique conforme de Lambert à l'aide d'ArcGIS® ArcCatalog (Outil de projections des caractéristiques).

Pour créer des fichiers de limites cartographiques, un sous-ensemble des données hydrographiques, la couche de données côtières a été créée. Ce sous-ensemble de caractéristiques hydrographiques côtières a été utilisé pour effacer les parties des îlots de diffusion couverts par des étendues d'eau.

Les fichiers ont été vérifiés afin de déceler le contenu des données spatiales et d'attributs, traduit en version française et anglaise, et nommée selon la convention d'affectation des noms (voir la section 4). Le processus final en ce qui a trait aux données consistait à convertir, à partir du format de Fichier de données géographiques utilisant FME® (Safe Software) en formats de logiciels suivants appuyés par le Système d'information géographique (SIG) : ArcInfo® (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo®.

Les fichiers ArcInfo®, Langage de balisage géographique et MapInfo® ont été compressés en fichier auto-exécutable WinZip® et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

Création des fichiers de référence hydrographiques de 2011

La couche hydrographique interne résulte d'une sélection des traits hydrographiques à partir des couches de données de référence hydrographique de la Base nationale de données. Ces données de référence originent de la Base de données topographiques (cartes 1 : 50 000 et 1 : 250 000) et de la Carte numérique du monde. Dans certaines régions, des données supplémentaires proviennent de la Réseau hydrographique national.

Fichier des littoraux

Le fichier des littoraux résulte de la sélection d'un sous-ensemble de traits hydrographiques qui représentent les masses d'eau externe entourant la superficie des terres du Canada, à être utilisé avec l'ensemble des fichiers des limites cartographiques.

Lacs et rivières (polygone)

Le fichier des polygones des lacs et rivières contient certaines masses d'eau interne et îles que l'on ne peut trouver dans la couche littorale.

Rivières intérieures (trait)

Le fichier des rivières intérieures contient certaines caractéristiques hydrographiques comme des rivières et des cours d'eau.

Les fichiers ArcInfo®, Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo® ont été compressés en fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada.

Restrictions

La précision de localisation de ces fichiers ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage, de numérisation ou de génie.

Les données servant à créer les produits ont été obtenues de plusieurs sources comprenant des échelles très différentes. Les fichiers numériques des limites et des fichiers des limites cartographiques ne seront pas précis si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Les cartes créées à partir des fichiers des limites ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites. Elles ne visent pas à servir de représentation légale ou cadastrale détaillée des régions géographiques.

Comparaison avec d'autres produits/versions

Chaque Fichier des limites du Recensement de 2011 est compatible avec les autres produits du Fichier des limites du Recensement de 2011. Il présente ses propres limites de région géographique, ainsi que certains attributs pour tous les niveaux géographiques plus élevés qui respectent la hiérarchie géographique disponible au moment de la diffusion. Les fichiers des limites sont tirés des mêmes sources d'origine. Les attributs compris dans chacun des fichiers des limites sont compatibles. Le cas échéant, les fichiers des limites comprennent les mêmes identificateurs uniques, nom et type.

Les Fichiers des limites de 2011 sont similaires, mais pas nécessairement conformes, aux produits des fichiers des limites diffusés avant le Recensement de 2011.

On peut joindre les Fichiers des limites de 2011 à d'autres produits de données du Recensement de 2011, au moyen de l'identificateur unique (IDU) pour chaque région géographique.

Utilisation avec d'autres produits

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser les Fichiers des limites du Recensement de 2011, les utilisateurs doivent se renseigner sur la comparabilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables. Les fichiers des limites peuvent être téléchargés à partir d'autres sites Web sur Internet, toutefois, ils peuvent ne pas être cohérents avec les fichiers de Statistique Canada.

Date de référence

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique pour lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique pour les limites des régions géographiques contenues dans les fichiers numériques des limites et les fichiers des limites cartographiques est le 1^{er} janvier 2011.

4. Spécifications techniques

Clichés d'enregistrement et descriptions des données

Province et territoire

Les Fichiers des limites des provinces et des territoires présentent les limites des 10 provinces et des 3 territoires pour lesquels des données du recensement sont diffusées. Les provinces et les territoires sont les principales régions politiques (imposées par la loi) au Canada. Les fichiers comprennent les limites de toutes les provinces et de tous les territoires qui, combinés, couvrent l'ensemble du Canada.

Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des provinces et des territoires

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArcInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArcInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| PRFNOM | Caractère (30) | Nom de la province ou du territoire, en français. |
| PRANOM | Caractère (30) | Nom de la province ou du territoire, en anglais. |
| PRFABREV | Caractère (10) | Abréviation française du nom de la province ou du territoire. |
| PRAABREV | Caractère (10) | Abréviation anglaise du nom de la province ou du territoire. |

Division de recensement

Les Fichiers des limites des divisions de recensement présentent les limites des divisions de recensement pour lesquels des données du recensement sont diffusées. Une division de recensement est une région relevant d'une administration régionale (comme un comté ou un district régional) ou une région équivalente, à des fins statistiques. Une division de recensement est généralement formée d'un certain nombre de subdivisions de recensement (municipalités) adjacentes. Les fichiers comprennent les limites de toutes les divisions de recensement qui, combinés, couvrent l'ensemble du Canada.

Tableau 4.2 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des divisions de recensement

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArclInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArclInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| DRIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement). |
| DRNOM | Caractère (40) | Nom de la division de recensement. |
| DRGENRE | Caractère (3) | Genre de division de recensement. |

Tableau 4.3 Genres de divisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

| Genre de division de recensement | | Canada | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nt |
|----------------------------------|---|------------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|----------|
| CDR | Division de recensement / Census division | 85 | 11 | ... | ... | ... | 5 | 9 | 23 | 18 | 19 | ... | ... | ... | ... |
| CT | Comté / County | 15 | ... | ... | ... | 15 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| CTY | County | 41 | ... | 3 | 18 | ... | ... | 20 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| DIS | District | 10 | ... | ... | ... | ... | ... | 10 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| DM | District municipality | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| MRC | Municipalité régionale de comté | 81 | ... | ... | ... | ... | 81 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| RD | Regional district | 28 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 28 | ... | ... | ... |
| REG | Region | 10 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | 6 | 3 |
| RM | Regional municipality | 6 | ... | ... | ... | ... | ... | 6 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| TÉ | Territoire équivalent | 12 | ... | ... | ... | ... | 12 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| TER | Territory / | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| UC | United counties | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Total | | 293 | 11 | 3 | 18 | 15 | 98 | 49 | 23 | 18 | 19 | 29 | 1 | 6 | 3 |

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Région économique

Les Fichiers des limites des régions économiques présentent les limites des régions économiques pour lesquels des données du recensement sont diffusées. Une région économique est constituée d'un groupe de divisions de recensement complètes (sauf dans le cas d'une région économique en Ontario) et est créée en tant qu'unité géographique normalisée aux fins de l'analyse de l'activité économique régionale. Les fichiers comprennent les limites de toutes les régions économiques qui, combinés, couvrent l'ensemble du Canada.

Tableau 4.4 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des régions économiques

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArclInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArclInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| RÉIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique). |
| RÉNOM | Caractère (85) | Nom de la région économique. |

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Les Fichiers des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement présentent les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement pour lesquelles des données du recensement sont diffusées. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement comprennent une ou plusieurs municipalités adjacentes (subdivisions de recensement) qui sont situées autour d'un noyau. Pour que soit formée une région métropolitaine de recensement, le noyau doit compter au moins 50 000 habitants, et l'ensemble de la région métropolitaine de recensement doit compter au moins 100 000 habitants. Pour que soit formée une agglomération de recensement, le noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Les fichiers comprennent les limites de toutes les régions métropolitaines de recensement et de toutes les agglomérations de recensement définies pour le recensement. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement qui chevauchent des limites provinciales figurent en partie dans les fichiers des limites selon la province.

Quatre régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement chevauchent les limites provinciales. Pour chacun des cas, la région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement est divisée par une limite provinciale et est montrée comme deux enregistrements de polygones dans le fichier des limites.

Les quatre régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement coupées par des limites provinciales sont :

- Agglomération de recensement de Campbellton, RMRIDU 330, croise la frontière provinciale Nouveau-Brunswick / Québec
- Agglomération de recensement de Hawkesbury, RMRIDU 502 croise la frontière provinciale Québec / Ontario
- Région métropolitaine de recensement d'Ottawa – Gatineau, RMRIDU 505, croise la frontière provinciale Québec / Ontario
- Agglomération de recensement de Lloydminster, RMRIDU 840, croise la frontière provinciale Saskatchewan / Alberta

Tableau 4.5 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|---|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArclInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArclInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| RMRIDU | Caractère (3) | Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement. |
| RMRNOM | Caractère (100) | Nom de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement. |
| RMRGENRE | Caractère (1) | Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement. |
| RMRPIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement la partie provinciale/territoriale d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement). |

Tableau 4.6 Genres de région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

| Genre de région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement | | Canada | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nt |
|--|--|------------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|-----------|----------|----------|----------|
| B | région métropolitaine de recensement | 34 | 1 | 0 | 1 | 2 | 6 | 15 | 1 | 2 | 2 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| D | agglomération de recensement sans secteur de recensement | 102 | 3 | 2 | 4 | 4 | 22 | 24 | 4 | 7 | 13 | 17 | 1 | 1 | 0 |
| K | agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement | 15 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 4 | 0 | 0 | 3 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Total | | 151 | 4 | 2 | 5 | 7 | 31 | 43 | 5 | 9 | 18 | 25 | 1 | 1 | 0 |

Nota : Comprend les parties provinciales.**Source** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Subdivision de recensement unifiée

Les Fichiers des limites des subdivisions de recensement unifiées montrent les limites des subdivisions de recensement unifiées pour lesquelles les données du recensement sont diffusées. Une subdivision de recensement unifiée est un groupe de subdivisions de recensement (municipalités) adjacentes servant principalement à la diffusion des données du recensement de l'agriculture. Les fichiers renferment les limites de l'ensemble des subdivisions de recensement unifiées qui, regroupées, couvrent tout le territoire du Canada.

Tableau 4.7 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des subdivisions de recensement unifiées

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num. id (4) | Spécifique à ArcInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArcInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| DRIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement). |
| DRNOM | Caractère (40) | Nom de la division de recensement. |
| DRGENRE | Caractère (3) | Genre de division de recensement. |
| SRUIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée). |
| SRUNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement unifiée. |

Subdivision de recensement

Les Fichiers des limites des subdivisions de recensement montrent les limites des subdivisions de recensement pour lesquelles les données du recensement sont diffusées. Une subdivision de recensement est une municipalité ou un territoire considéré comme étant équivalant à des fins statistiques (par exemple, les réserves indiennes et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire du Canada. Les fichiers renferment les limites de l'ensemble des subdivisions de recensement qui, regroupées, couvrent tout le territoire du Canada.

Tableau 4.8 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des subdivisions de recensement

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|---|---------------------------------|--|
| FID | Num. id (4) | Spécifique à ArclInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArclInfo® |
| LimiteNumérique LimiteCartographique | Type propriété multipolygone | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| DRIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement). |
| DRNOM | Caractère (40) | Nom de la division de recensement. |
| DRGENRE | Caractère (3) | Genre de division de recensement |
| RÉIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique). |
| RÉNOM | Caractère (85) | Nom de la région économique. |
| SRUIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée). |
| SRUNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement unifiée. |
| SDRIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement). |
| SDRNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement. |
| SDRGENRE | Caractère (3) | Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales. |
| RMRIDU | Caractère (3) | Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement. |
| RMRNOM | Caractère (100) | Nom de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement. |

Tableau 4.8 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des subdivisions de recensement (suite)

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------|-----------------|---|
| RMRGENRE | Caractère (1) | Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement. |
| RMRPIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement la partie provinciale/territoriale d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement). |
| CSSGENRE | Caractère (1) | La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires. |
| CSSCODE | Caractère (3) | Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques. |

CSSGENRE

Le genre de Classification des secteurs statistiques est un code à un chiffre qui sert à identifier si la subdivision de recensement est une composante de la région métropolitaine de recensement (RMR), de l'agglomération de recensement (AR), d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) ou dans les territoires.

CSSCODE

Le code de la Classification des secteurs statistiques est un code à trois chiffres qui sert à identifier pour quelle région métropolitaine de recensement (RMR), agglomération de recensement (AR) ou zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) la subdivision de recensement est-elle une composante. Les catégories ZIM, qui illustrent le degré d'influence que les RMR et/ou les AR ont sur ces zones sont les suivantes : forte (code 996), modérée (code 997), faible (code 998), aucune influence (code 999), ou les territoires (code 000).

Tableau 4.9 Valeurs de la Classification des secteurs statistiques selon la province et le territoire, Recensement de 2011

| Valeur de la Classification des secteurs statistiques | | Canada | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nt |
|---|---|--------------|------------|------------|-----------|------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| 1 | SDR dans les RMR | 469 | 13 | 0 | 5 | 31 | 157 | 92 | 12 | 41 | 44 | 74 | 0 | 0 | 0 |
| 2 | SDR dans les AR ayant au moins un SR | 93 | 0 | 0 | 0 | 12 | 13 | 16 | 0 | 0 | 11 | 41 | 0 | 0 | 0 |
| 3 | SDR dans les AR sans SR | 367 | 15 | 23 | 18 | 33 | 68 | 40 | 8 | 25 | 33 | 96 | 7 | 1 | 0 |
| 4 | SDR à l'extérieur de la RMR/AR dans la catégorie de ZIM forte | 594 | 30 | 32 | 3 | 32 | 237 | 95 | 17 | 62 | 52 | 34 | 0 | 0 | 0 |
| 5 | SDR à l'extérieur de la RMR/AR dans la catégorie de ZIM modérée | 1 441 | 134 | 48 | 23 | 91 | 490 | 143 | 61 | 248 | 111 | 92 | 0 | 0 | 0 |
| 6 | SDR à l'extérieur de la RMR/AR dans la catégorie de ZIM faible | 976 | 75 | 6 | 39 | 56 | 145 | 87 | 116 | 208 | 106 | 138 | 0 | 0 | 0 |
| 7 | SDR à l'extérieur de la RMR/AR dans la catégorie de ZIM aucune | 1 212 | 109 | 4 | 11 | 18 | 175 | 101 | 73 | 375 | 78 | 268 | 0 | 0 | 0 |
| 8 | SDR dans un territoire | 101 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 30 | 40 | 31 |
| Total | | 5 253 | 376 | 113 | 99 | 273 | 1 285 | 574 | 287 | 959 | 435 | 743 | 37 | 41 | 31 |

SDR subdivision de recensement
RMR région métropolitaine de recensement
AR agglomération de recensement
SR secteur de recensement

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

Circonscription électorale fédérale

Les Fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales montrent les limites des circonscriptions électorales fédérales pour lesquelles les données du recensement sont diffusées. Une circonscription électorale fédérale est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour le Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003. Les fichiers renferment les limites de l'ensemble des circonscriptions électorales fédérales qui, ensemble, couvrent tout le territoire du Canada. Les Fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales illustrent des circonscriptions électorales fédérales en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Tableau 4.10 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des circonscriptions électorales fédérales

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num .id (4) | Spécifique à ArcInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArcInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de |
| LimiteCartographique | multipolygone | balisage géographique |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| CÉFIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement une circonscription électorale fédérale (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 3 chiffres de la circonscription électorale fédérale). |
| CÉFNOM | Caractère (85) | Nom de la circonscription électorale fédérale. |
| CÉFFNOM | Caractère (55) | Nom de la circonscription électorale fédérale en français. |
| CÉFANOM | Caractère (55) | Nom de la circonscription électorale fédérale en anglais. |

Secteur de recensement

Les Fichiers des limites des secteurs de recensement montrent les limites des secteurs de recensement pour lesquels les données du recensement sont diffusées. Les secteurs de recensement sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils se trouvent au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent. Les fichiers comprennent les limites de tous les secteurs de recensement situés dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement pour lesquels des secteurs de recensement sont délimités.

Tableau 4.11 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des secteurs de recensement

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|---|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArclInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArclInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de |
| LimiteCartographique | multipolygone | balisage géographique |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| RMRIDU | Caractère (3) | Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement. |
| RMRNOM | Caractère (100) | Nom de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement. |
| RMRGENRE | Caractère (1) | Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement. |
| RMRPIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement la partie provinciale/territoriale d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement). |
| SRIDU | Caractère (10) | Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères). |
| SRNOM | Caractère (7) | Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite). |

Aire de diffusion

Les Fichiers des limites des aires de diffusion montrent les limites des aires de diffusion pour lesquelles les données du recensement sont diffusées. L'aire de diffusion est une petite unité géographique formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont disponibles.

Tableau 4.12 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des aires de diffusion

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArcInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArcInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| DRIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement). |
| DRNOM | Caractère (40) | Nom de la division de recensement. |
| DRGENRE | Caractère (3) | Genre de division de recensement. |
| RÉIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique). |
| RÉNOM | Caractère (85) | Nom de la région économique. |
| SRIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée). |
| SRUNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement unifiée. |
| SDRIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement). |
| SDRNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement. |
| SDRGENRE | Caractère (3) | Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales. |
| RMRIDU | Caractère (3) | Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement. |
| RMRNOM | Caractère (100) | Nom de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement. |

Tableau 4.12 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des aires de diffusion (suite)

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------|-----------------|---|
| RMRGENRE | Caractère (1) | Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement. |
| RMRPIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement la partie provinciale/territoriale d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement). |
| CSSGENRE | Caractère (1) | La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires. |
| CSSCODE | Caractère (3) | Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques. |
| SRIDU | Caractère (10) | Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères). |
| SRNOM | Caractère (7) | Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite). |
| ADIDU | Caractère (8) | Désigne particulièrement une aire de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion). |

Îlot de diffusion

Les Fichiers des limites des îlots de diffusion montrent les limites des îlots de diffusion pour lesquels les données du recensement sont diffusées. Un îlot de diffusion est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites des régions géographiques normalisées. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont disponibles.

Le fichier numérique des limites comprend les limites des 493 345 îlots de diffusion au total qui, combinés, couvrent l'ensemble du Canada. Le fichier des limites cartographiques comprend les limites de 493 192 îlots de diffusion.

Tableau 4.13 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des îlots de diffusion

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|--|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArcInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArcInfo® |
| LimiteNumérique | Type propriété | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| LimiteCartographique | multipolygone | |
| PRIDU | Caractère (2) | Désigne particulièrement une province ou un territoire. |
| PRNOM | Caractère (55) | Nom de la province ou du territoire. |
| DRIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une division de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement). |
| DRNOM | Caractère (40) | Nom de la division de recensement. |
| DRGENRE | Caractère (3) | Genre de division de recensement. |
| RÉIDU | Caractère (4) | Désigne particulièrement une région économique (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la région économique). |
| RÉNOM | Caractère (85) | Nom de la région économique. |
| SRIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée). |
| SRUNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement unifiée. |
| SDRIDU | Caractère (7) | Désigne particulièrement une subdivision de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement). |
| SDRNOM | Caractère (55) | Nom de la subdivision de recensement. |
| SDRGENRE | Caractère (3) | Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales. |

Tableau 4.13 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des îlots de diffusion (suite)

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------|-----------------|---|
| RMRIDU | Caractère (3) | Désigne particulièrement une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement. |
| RMRNOM | Caractère (100) | Nom de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement. |
| RMRGENRE | Caractère (1) | Champ à un caractère déterminant si l'unité est une région métropolitaine de recensement, une agglomération de recensement subdivisée en secteurs de recensement ou une agglomération de recensement non subdivisée en secteurs de recensement. |
| RMRPIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement la partie provinciale/territoriale d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement). |
| CSSGENRE | Caractère (1) | La Classification des secteurs statistiques regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou des territoires. |
| CSSCODE | Caractère (3) | Code à 3 chiffres de la Classification des secteurs statistiques. |
| CÉFIDU | Caractère (5) | Désigne particulièrement une circonscription électorale fédérale (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 3 chiffres de la circonscription électorale fédérale). |
| CÉFNOM | Caractère (85) | Nom de la circonscription électorale fédérale. |
| SRIDU | Caractère (10) | Désigne particulièrement un secteur de recensement dans une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (composé du code d'identification unique à 3 chiffres de la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement, suivi du nom du secteur de recensement à 7,2 caractères). |
| SRNOM | Caractère (7) | Chaque secteur de recensement se voit attribuer un « nom » numérique à 7,2 caractères (incluant les zéros d'attaque, le point décimal et les zéros à droite). |

Tableau 4.13 Cliché d'enregistrement des fichiers des limites des îlots de diffusion (suite)

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|----------------|-----------------|---|
| ADIDU | Caractère (8) | Désigne particulièrement une aire de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion). |
| IDIDU | Caractère (10) | Désigne particulièrement un îlot de diffusion (composé du code d'identification unique à 2 chiffres de la province ou du territoire, suivi du code à 2 chiffres de la division de recensement, du code à 4 chiffres de l'aire de diffusion et du code à 2 chiffres de l'îlot de diffusion). |
| IDPRLAT | Nombre (11.8) | Latitude du point représentatif de l'îlot de diffusion, en degrés et décimales. |
| IDPRLONG | Nombre (13.8) | Longitude du point représentatif de l'îlot de diffusion, en degrés et décimales. |

La liste ci-après comprend les 153 îlots de diffusion qui ne sont pas inclus dans le Fichier des limites cartographiques. Ces îlots de diffusion sont compris entièrement dans les eaux côtières et ont été par conséquent supprimés au moment de la production du Fichier des limites cartographiques.

| | | | | |
|------------|------------|------------|------------|------------|
| 1001050321 | 1103013011 | 1212011001 | 1217039902 | 1217052812 |
| 1001050322 | 1103016014 | 1212012209 | 1217040004 | 1217053104 |
| 1001050401 | 1103016841 | 1214003909 | 1217040316 | 1302005612 |
| 1001052001 | 1201004907 | 1217035218 | 1217040419 | 1302006110 |
| 1001055609 | 1201004908 | 1217035219 | 1217040514 | 1302006304 |
| 1001068206 | 1201004909 | 1217035305 | 1217040619 | 1302007220 |
| 1001071915 | 1204003909 | 1217035507 | 1217041510 | 1302007221 |
| 1001072415 | 1204003910 | 1217035508 | 1217041723 | 1302007222 |
| 1002007920 | 1209083805 | 1217035702 | 1217042005 | 1314009312 |
| 1002007921 | 1209084510 | 1217035703 | 1217042509 | 1314016201 |
| 1002011705 | 1209084511 | 1217035809 | 1217042603 | 1315015803 |
| 1003007304 | 1209084512 | 1217036209 | 1217042929 | 1315015901 |
| 1004010913 | 1209084513 | 1217036707 | 1217043205 | 1315016605 |
| 1007048703 | 1209084514 | 1217037415 | 1217044003 | 1315017801 |
| 1007051918 | 1209084624 | 1217037814 | 1217044308 | 1315022001 |
| 1007051927 | 1209084625 | 1217038913 | 1217044605 | 1315029006 |
| 1007055003 | 1209084626 | 1217039316 | 1217044913 | 1315029104 |
| 1007055004 | 1209084627 | 1217039506 | 1217045010 | 2401002615 |
| 1008017007 | 1209084628 | 1217039612 | 1217045112 | 2402006406 |
| 1008022116 | 1209098004 | 1217039705 | 1217051713 | 2402006412 |
| 1103009910 | 1209098104 | 1217039801 | 1217052209 | 2410012219 |

| | | | | |
|------------|------------|------------|------------|------------|
| 2423006601 | 3528022050 | 3558038552 | 5917047201 | 5924026415 |
| 2423006610 | 3528022051 | 3558043301 | 5917062904 | 5926042407 |
| 2437029911 | 3537081315 | 3560032309 | 5917063410 | 5929015013 |
| 2465066705 | 3541014619 | 5915005618 | 5917064208 | 5929016502 |
| 2471024721 | 3542024424 | 5915324116 | 5917064819 | 5929017310 |
| 2472019943 | 3543089711 | 5915356908 | 5917068801 | 5943007022 |
| 2497008743 | 3543089712 | 5915356909 | 5919018901 | 5947006305 |
| 2497012525 | 3551007201 | 5915357612 | 5919030508 | 6204006239 |
| 3507022916 | 3551009002 | 5915360205 | 5921026004 | |
| 3528021912 | 3551010630 | 5917033105 | 5924021206 | |

Centre de population (disponible le 8 février 2012)

Les fichiers des limites des centres de population montrent les limites des centres de population pour lesquelles les données du recensement sont diffusées. Un centre de population a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population actuels du recensement. Les fichiers renfermeront les limites de l'ensemble des centres de population définies aux fins du recensement. Les centres de population qui chevauchent les limites provinciales figurent en partie dans les fichiers des limites selon la province.

Localité désignée (disponible le 8 février 2012)

Les fichiers des limites des localités désignées montrent les limites des localités désignées pour lesquelles les données du recensement sont diffusées. Une localité désignée est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population. Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

Couches de référence hydrographiques

Les couches de référence hydrographiques sont fournies afin de permettre la cartographie des eaux intérieures, des océans, des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Les couches hydrographiques ont été créées pour être utilisées conjointement avec les fichiers des limites. Le cliché d'enregistrement du tableau 4.14 ci-dessous correspond aux masses d'eau intérieures (polygones), aux masses d'eau côtière (polygones) et aux rivières intérieures (lignes).

Tableau 4.14 Cliché d'enregistrement des couches de référence hydrographiques

| Nom d'attribut | Type de données | Description |
|---|---------------------------------|--|
| FID | Num.id (4) | Spécifique à ArcInfo® |
| Shape | Géométrie | Spécifique à ArcInfo® |
| LimiteNumérique LimiteCartographique | Type propriété multipolygone | Forme de la géométrie; spécifique à Langage de balisage géographique |
| HYDROIDU | Caractère (8) | Numéro d'identification unique |
| NOM | Caractère (55) | Nom du trait |
| RANG | Nombre | Rang du trait |
| PRIDU | Caractère (2) | Numéro d'identification unique de la province ou du territoire |

Valeurs du domaine des attributs

DRGENRE

| DRGENRE | Description de DR |
|---------|---|
| CDR | Division de recensement / Census division |
| CT | Comté / County |
| CTY | County |
| DIS | District |
| DM | District municipality |
| MRC | Municipalité régionale de comté |
| RD | Regional district |
| REG | Region |
| RM | Regional municipality |
| TÉ | Territoire équivalent |
| TER | Territoire / Territory |
| UC | United counties |

SDRGENRE

Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales.

| SDRGENRE | Description de SDR | SDRGENRE | Description de SDR |
|-----------------|---------------------------------------|-----------------|--|
| < Nulle > | sans objet | RCR | Communauté rurale / Rural community |
| C | Cité / City | RDA | Regional district electoral area |
| CC | Chartered community | RG | Region |
| CG | Community government | RGM | Regional municipality |
| CN | Colonie de la couronne / Crown colony | RM | Rural municipality |
| COM | Community | RV | Resort village |
| CT | Canton (municipalité de) | S-É | Établissement indien / Indian settlement |
| CU | Canton unis (municipalité de) | SA | Special area |
| CV | Ville / City | SC | Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality |
| CY | City | SÉ | Établissement / Settlement |
| DM | District municipality | SET | Settlement |
| HAM | Hamlet | SG | Autonomie gouvernementale / Self-government |
| ID | Improvement district | SM | Specialized municipality |
| IGD | Indian government district | SNO | Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized |
| IM | Island municipality | SV | Summer village |
| IRI | Indian reserve / Réserve indienne | T | Town |
| LGD | Local government district | TC | Terres réservées aux Cris |
| LOT | Township and royalty | TI | Terre inuite |
| M | Municipality / Municipalité | TK | Terres réservées aux Naskapis |
| MD | Municipal district | TL | Teslin land |
| MÉ | Municipalité | TP | Township |
| MU | Municipality | TV | Ville / Town |
| NH | Northern hamlet | V | Ville |
| NL | Nisga'a land | VC | Village cri |
| NO | Non organisé / Unorganized | VK | Village naskapi |
| NV | Northern village | VL | Village |
| P | Paroisse (municipalité de) / Parish | VN | Village nordique |
| PE | Paroisse (municipalité de) | | |

RMRGENRE

Genre de région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement.

| RMRGENRE | Description de RMR |
|-----------------|--|
| B | Région métropolitaine de recensement (RMR) |
| D | Agglomération de recensement (AR) non subdivisée secteur de recensement |
| K | Agglomération de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement |
| < Nulle > | sans objet (à l'extérieur des RMR et AR) |

CSSGENRE

Le genre de la Classification des secteurs statistiques est un code à un chiffre qui identifie si une subdivision de recensement est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR), une agglomération de recensement (AR), une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) ou dans les territoires.

| CSSGENRE | Description de CSSGENRE |
|-----------------|---|
| 1 | Subdivision de recensement dans les régions métropolitaines de recensement |
| 2 | Subdivision de recensement dans les agglomérations de recensement ayant au moins un secteur de recensement |
| 3 | Subdivision de recensement dans les agglomérations de recensement sans secteur de recensement |
| 4 | Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement dans la catégorie d'influence métropolitaine forte |
| 5 | Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement dans la catégorie d'influence modérée |
| 6 | Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement dans la catégorie d'influence faible |
| 7 | Subdivision de recensement à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement dans la catégorie d'influence aucune |
| 8 | Subdivision de recensement dans un territoire |

CSSCODE

Le code de la Classification des secteurs statistiques est un code à trois chiffres qui identifie si une subdivision de recensement est une composante d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR) ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). Les catégories des ZIM indiquent le degré d'influence que la RMR et/ou l'AR a sur ces zones sont les suivantes : forte (code 996), modérée (code 997), faible (code 998), aucune influence (code 999), ou les territoires (code 000).

| CSSCODE | Description de CSSCODE |
|----------------|---|
| 000 | Territoires, classification n'a pas lieu de figurer |
| 001-995 | RMR ou AR |
| 996 | Forte |
| 997 | Modérée |
| 998 | Faible |
| 999 | Aucune influence |

Spécifications des fichiers

Sans objet

Formats des logiciels

Les Fichiers des limites du Recensement de 2011 peuvent être téléchargés à partir du site Web de Statistique Canada dans les formats suivants :

- ArcInfo®
extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language) version 3.1.1
extension de fichier : .gml
- MapInfo®
extension de fichier : .tab

Configuration du système

Sans objet

Extension du fichier et information au sujet des caractères comportant des accents

Les fichiers ArcInfo®, Langage de balisage géographique et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu du fichier (.gml).

Les attributs, contenus dans quelques fichiers des limites de 2011, contiennent des caractères accentués. Ils ont été vérifiés avec succès dans les applications pour ordinateur personnel ArcGIS® 9.3.1 et MapInfo® 11.0.1.

Représentation géographique

Les Fichiers des limites de 2011 sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada, dans la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique : NAD83
Coordonnées : Longitude / Latitude

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) est une correction du Système de référence géodésique nord-américain de 1927 (NAD27) qui reflète plus de précision de l'arpentage géodésique et le codage de contrôle au sol.

Le système de coordonnées géographique est un système général de référence spatiale pour la terre. Ce système fournit le relevé unique pour les caractéristiques de localisation, tels que des points, des lignes et des polygones.

Les utilisateurs des Fichier des limites du Recensement de 2011 peuvent transformer les fichiers en représentation qui satisfait le mieux leurs besoins tout en connaissant les effets que ces représentations ont sur les angles, régions, distances et directions. Les utilisateurs peuvent choisir la meilleure projection de concert avec les objectifs des cartes.

Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les noms des fichiers de données sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La région et le code géographiques, le type de fichier, la date de référence géographique, le type de logiciel et la langue seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

g la projection est géographique (latitude / longitude)

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

| | |
|-----|---|
| pr_ | nationale/provinciale |
| cef | circonscription électorale fédérale |
| re_ | région économique |
| dr_ | division de recensement |
| sdr | subdivision de recensement |
| sru | subdivision de recensement unifiée |
| rmr | région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement |
| sr_ | secteur de recensement |
| ad_ | aire de diffusion |
| id_ | îlot de diffusion |
| hy_ | données hydrographiques (Grands Lacs, fleuve Saint-Laurent, océans, etc.) |

Trois chiffres suivants : code géographique de couverture

000 Canada

Caractère suivant : type de fichier

| | |
|---|---|
| a | un fichier numérique des limites |
| b | un fichier des limites cartographiques |
| c | une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs (polygone) |
| d | une couverture hydrographique détaillée des rivières intérieures (trait) |
| e | écoumène |
| h | couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et des océans environnants |

Deux chiffres suivants : date de référence géographique

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour les produits du Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2011.

11 la date de référence géographique est 2011

Caractère suivant : format du fichier

- a ArcInfo® (.shp)
- g Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)
- m MapInfo® (.tab)

Deux derniers caractères : langue

- _e anglais
- _f français

5. Qualité des données

Les éléments composant la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés aux fins du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

Fichiers des limites

Le code d'identification unique des régions géographiques, le nom, le genre et les liens entre les différents niveaux géographiques sont trouvés dans l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. Les données des régions administratives sont mises à jour grâce aux renseignements des sources provinciales et territoriales.

Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

L'Infrastructure des données spatiales n'est pas conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions géographiques maintenues dans l'Infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., division de recensement et subdivision de recensement) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex., région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites est fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex., données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'Infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques sont définies.

Les points représentatifs des îlots de diffusion ont été générés à même l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada, à l'aide du logiciel ArcGIS® conjointement avec leurs limites géographiques respectives. On a utilisé l'hydrographie la plus détaillée disponible pour identifier les limites cartographiques et pour calculer les points représentatifs en format natif de Statistique Canada. Des efforts ont été déployés pour s'assurer que les points représentatifs ne se trouvent pas dans l'eau, dans la mesure du possible. Après avoir géoréférencé le fichier des limites de l'îlot de diffusion et les fichiers hydrographiques (p. ex., les opérations de projection, appariement, transformation et vérification) et converti en fichiers ArcInfo® (.shp), Langage de balisage

géographique (.gml) ou MapInfo® (.tab). Ces manipulations pourraient avoir causé des changements à la représentation sur le sol et à des caractéristiques hydrographiques, résultant que des points représentatifs qui se trouvent dans l'eau.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'un centre de population, le nom de rue, le nom et le code d'identification unique de la subdivision de recensement).

Comme on l'a vu dans l'historique, les attributs (noms, genres et codes d'identification unique) de toutes les régions géographiques démontrées sur les cartes sont tirés des bases de données de l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. Les noms et genres des régions géographiques administratives ont été mis à jour depuis le Recensement de 2011 en utilisant du matériel de référence des administrations provinciales et territoriales.

Les données des attributs associés aux polygones des fichiers des limites ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans l'Infrastructure des données spatiales et elles se sont avérées exactes.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Dans chaque fichier des limites, toutes les régions géographiques ont été vérifiées afin de s'assurer qu'elles comportent un identificateur unique valide pour le Recensement de 2011.

Les fichiers de données hydrographiques ont été créés pour les fichiers des limites afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale.

Uniformité avec d'autres produits

On procède à des vérifications topologiques contre le fichier du réseau routier et les fichiers des limites pour mesurer le degré d'intégration de ces produits. Les résultats ont indiqué que le degré d'intégration était à l'intérieur des paramètres de tolérance comme défini ci-dessous.

XY Résolution : 0,000000001 degré
XY Tolérance : 0,000000008983153 degré

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Chaque fichier des limites comprend un ensemble complet de régions géographiques pour ce niveau dans la hiérarchie géographique.

Il est important de noter que dans les fichiers numériques des limites et les fichiers des limites cartographiques, une région géographique peut comprendre plus d'un polygone. Certaines régions géographiques ont deux parties ou plus dans les fichiers numériques des limites, particulièrement les subdivisions de recensement. Dans les fichiers des limites cartographiques, cette particularité résulte de l'élimination, pour les fichiers numériques des limites des polygones d'eau des rivages, amenant ainsi la création de plusieurs polygones pour une région géographique. Pour les fichiers des limites cartographiques, cette situation affecte seulement les régions géographiques côtières.

Annexe A Glossaire

Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base nationale de données géographiques (BNDG)

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 ou plus habitants au kilomètre carré selon le chiffre de population actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classés dans la catégorie de régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes, selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et AR.

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La ZIM classe tous les SDR des provinces et des territoires qui sont à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) à partir du plus bas niveau de la variante de la classification. Le prochain niveau comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine (ZIM). Le plus haut niveau comprend trois catégories qui couvrent toute la masse terrestre du Canada :

- régions métropolitaines de recensement
- agglomérations de recensement
- à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des codes d'identification numériques uniques pour ces régions géographiques constituant une structure hiérarchique. A été créer aux fins de rapports statistiques.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) de 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

Code géographique

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2011.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier des limites cartographique

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. Certains lacs intérieurs et cours d'eau sont inclus dans une couche supplémentaire.

Fichier du réseau routier

Le fichier du réseau routier (FRR) comporte des routes, des noms de routes, le type de routes et l'orientation des routes, des tranches d'adresses et des routes ordonnées pour l'ensemble du pays. Les tranches d'adresses sont établies en fonction des logements.

Fichier numérique de limite

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites utilisées pour la collecte des données du Recensement de 2011 qui, de ce fait, se prolongent souvent en ligne droite dans les étendues d'eau.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

Îlot de diffusion

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

Infrastructure des données spatiales

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des

arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données sur les régions inframunicipales.

Nom de localité

« Nom de localité » fournit de l'information au sujet du nom et de l'emplacement d'endroits connus localement. Ça inclut également certains enregistrements de régions géographiques actives et retirées de même que des noms provenant de la Base de données de toponymie du Canada.

« Nom de localité » renvoie à un ensemble de noms comprenant les subdivisions de recensement (municipalités), les localités désignées et les centres de population, ainsi que certains endroits connus localement.

Noyau, banlieue et région rurale

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

Point représentatif

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées : province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (connu sous le nom de noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau doit compter au moins 50 000 habitants. L'AR doit avoir un noyau au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec un chiffre de population inférieur à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Toutes les régions à l'intérieur des RMR ou des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque le noyau d'une AR compte au moins 50 000 habitants, elle est subdivisée en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (universel transverse de Mercator) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

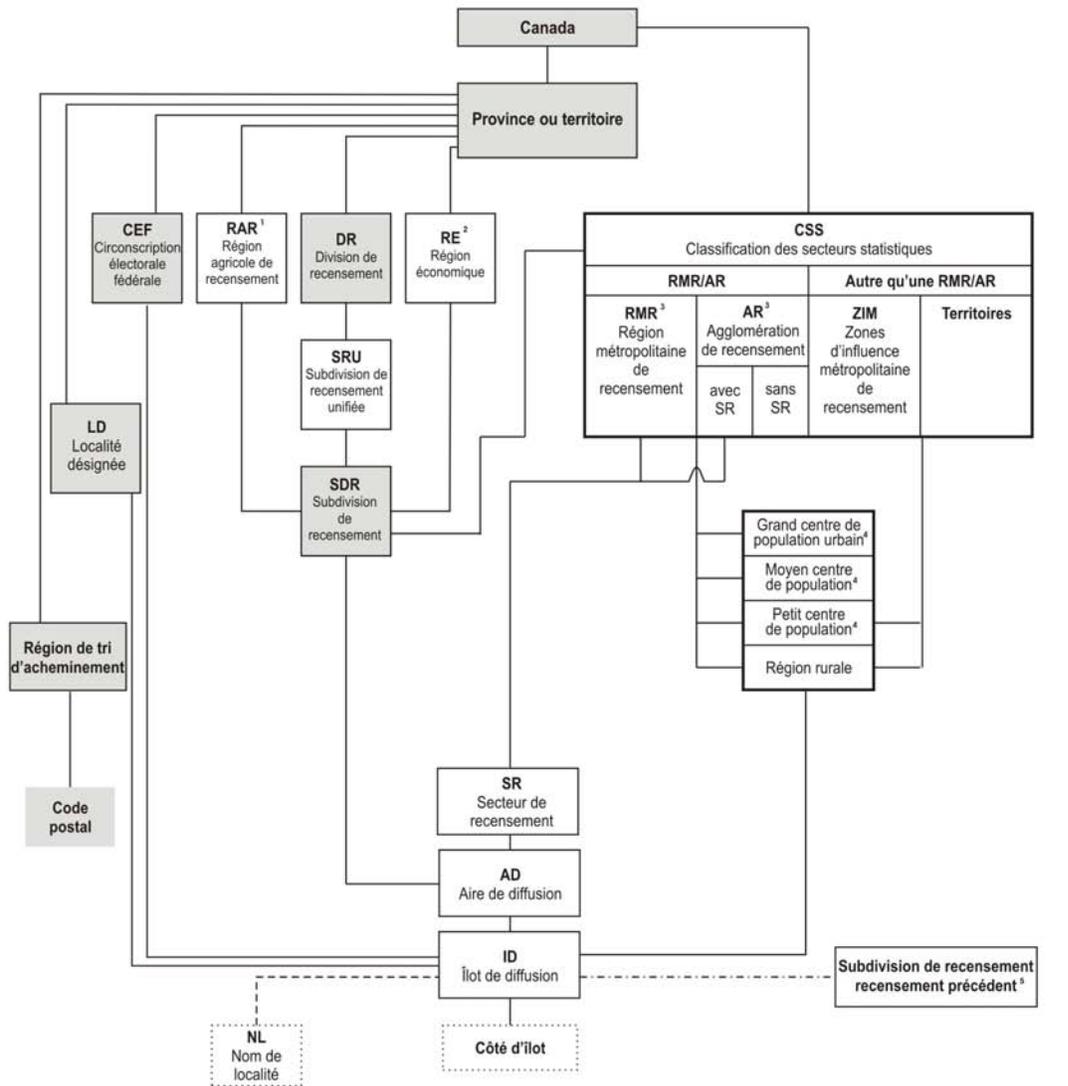
Zones d'influence métropolitaine de recensement

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situés dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.

Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011

Figure B.1 Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011



1. Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont formées de subdivisions de recensement unifiées.
2. Les régions économiques sont formées de divisions de recensement complètes sauf une DR en Ontario.
3. Une RMR et trois AR chevauchent les limites provinciales.
4. Cinq centres de population (CTRPOP) chevauchent les limites provinciales.
5. Un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR du recensement précédent et les îlots de diffusion du recensement actuel pour faciliter l'extraction de données historiques.

- Région administrative
- Région statistique
- Polygone
- Point représentatif
- Couplage selon un ajustement optimal
- Appariement à l'aide du processus de points dans un polygone

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

| Unité géographique | Canada 2006 | Canada 2011 | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nt |
|--|-------------|-------------|----------|----------|---------|----------------|-----------------|-----------------|---------|----------------|-----------------|---------|--------|---------|-------|
| Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003) | 308 | 308 | 7 | 4 | 11 | 10 | 75 | 106 | 14 | 14 | 28 | 36 | 1 | 1 | 1 |
| Région économique | 76 | 76 | 4 | 1 | 5 | 5 | 17 | 11 | 8 | 6 | 8 | 8 | 1 | 1 | 1 |
| Région agricole de recensement | 82 | 82 | 3 | 3 | 5 | 4 | 14 | 5 | 12 | 20 | 8 | 8 | 0 | 0 | 0 |
| Division de recensement | 288 | 293 | 11 | 3 | 18 | 15 | 98 | 49 | 23 | 18 | 19 | 29 | 1 | 6 | 3 |
| Subdivision de recensement unifiée | 2 341 | 2 338 | 89 | 68 | 43 | 151 | 1 005 | 316 | 126 | 300 | 77 | 153 | 1 | 6 | 3 |
| Subdivision de recensement (SDR) | 5 418 | 5 253 | 376 | 113 | 99 | 273 | 1 285 | 574 | 287 | 959 | 435 | 743 | 37 | 41 | 31 |
| SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2011) | 221 | ... | 3 | 0 | 1 | 6 | 13 | 13 | 13 | 26 | 19 | 126 | 0 | 1 | 0 |
| SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 ^{er} janvier 2011) | ... | 56 | 2 | 0 | 0 | 3 | 4 | 2 | 3 | 1 | 1 | 33 | 2 | 5 | 0 |
| Région métropolitaine de recensement | 33 | 33 | 1 | 0 | 1 | 2 | 6 ¹ | 15 ¹ | 1 | 2 | 2 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Agglomération de recensement (AR) | 111 | 114 | 3 | 2 | 4 | 5 ¹ | 25 ¹ | 28 ¹ | 4 | 7 ¹ | 16 ¹ | 21 | 1 | 1 | 0 |
| AR avec secteurs de recensement | 15 | 15 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 4 | 0 | 0 | 3 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| AR sans secteurs de recensement | 96 | 99 | 3 | 2 | 4 | 4 ¹ | 22 ¹ | 24 ¹ | 4 | 7 ¹ | 13 ¹ | 17 | 1 | 1 | 0 |
| Secteur de recensement | 5 076 | 5 452 | 47 | 0 | 93 | 102 | 1 371 | 2 273 | 173 | 109 | 573 | 711 | 0 | 0 | 0 |
| Nom de localité | 21 411 | 35 033 | 1 836 | 709 | 3 138 | 2 679 | 6 985 | 8 091 | 1 839 | 2 687 | 3 117 | 3 528 | 195 | 153 | 76 |
| Aire de diffusion | 54 626 | 56 204 | 1 071 | 293 | 1 645 | 1 454 | 13 622 | 19 964 | 2 179 | 2 467 | 5 711 | 7 582 | 68 | 98 | 50 |
| Îlot de diffusion | 478 831 | 493 345 | 8 732 | 3 573 | 15 842 | 15 415 | 109 455 | 132 777 | 30 471 | 51 610 | 66 332 | 55 529 | 1 359 | 1 492 | 758 |
| Côté d'îlot | 3 739 041 | 3 947 786 | 81 868 | 27 050 | 155 484 | 135 411 | 842 992 | 1 003 813 | 201 005 | 362 238 | 525 180 | 577 975 | 13 036 | 15 612 | 6 122 |
| Région de tri d'acheminement | 1 638 | 1 638 | 35 | 7 | 77 | 111 | 418 | 526 | 64 | 48 | 153 | 190 | 3 | 3 | 3 |
| Code postal | 805 640 | 834 056 | 10 878 | 3 316 | 27 852 | 58 617 | 212 162 | 276 844 | 24 568 | 21 923 | 80 948 | 115 435 | 968 | 516 | 29 |

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles et ainsi, les totaux de ces dernières ne correspondent pas aux totaux nationaux.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 20116.

Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

| Genre de subdivision de recensement | | Total | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nt |
|-------------------------------------|---------------------------------------|-------|----------|----------|-------|-------|-------|------|------|-------|------|-------|-----|---------|-----|
| | | 5 253 | 376 | 113 | 99 | 273 | 1 285 | 574 | 287 | 959 | 435 | 743 | 37 | 41 | 31 |
| C | Cité / City | 6 | ... | ... | ... | 4 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| CC | Chartered community | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | ... |
| CG | Community government | 4 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | ... |
| CN | Colonie de la couronne / Crown colony | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... |
| COM | Community | 33 | ... | 33 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| CT | Canton (municipalité de) | 45 | ... | ... | ... | ... | 45 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| CU | Canton unis (municipalité de) | 2 | ... | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| CV | Ville / City | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| CY | City | 149 | 3 | 2 | ... | 4 | ... | 46 | 9 | 16 | 17 | 49 | 1 | 1 | 1 |
| DM | District municipality | 52 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 52 | ... | ... | ... |
| HAM | Hamlet | 36 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | 10 | 24 |
| ID | Improvement district | 7 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 7 | ... | ... | ... | ... |
| IGD | Indian government district | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... |
| IM | Island municipality | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... |
| IRI | Réserve indienne / Indian reserve | 961 | 3 | 4 | 25 | 18 | 27 | 139 | 75 | 168 | 81 | 419 | ... | 2 | ... |
| LGD | Local government district | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| LOT | Township and royalty | 67 | ... | 67 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| M | Municipalité / Municipality | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| MD | Municipal district | 76 | ... | ... | 12 | ... | ... | ... | ... | ... | 64 | ... | ... | ... | ... |
| MÉ | Municipalité | 619 | ... | ... | ... | ... | 619 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| MU | Municipality | 54 | ... | ... | ... | ... | ... | 54 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| NH | Northern hamlet | 11 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 11 | ... | ... | ... | ... | ... |
| NL | Nisga'a land | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... |
| NO | Non organisé / Unorganized | 137 | ... | ... | ... | ... | 96 | 16 | 10 | 2 | ... | ... | 4 | 6 | 3 |
| NV | Northern village | 11 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 11 | ... | ... | ... | ... | ... |
| P | Paroisse (municipalité de) / Parish | 150 | ... | ... | ... | 150 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011
(suite)

| Genre de subdivision de recensement | | Total | T.-N.-L. | Î.-P.-E. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Yn | T.N.-O. | Nt |
|-------------------------------------|--|-------|----------|----------|-------|-------|-----|------|------|-------|------|-------|-----|---------|-----|
| PE | Paroisse (municipalité de) | 179 | ... | ... | ... | ... | 179 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| RCR | Communauté rurale / Rural community | 4 | ... | ... | ... | 4 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| RDA | Regional district electoral area | 158 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 158 | ... | ... | ... |
| RG | Region | 1 | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| RGM | Regional municipality | 4 | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... |
| RM | Rural municipality | 413 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 117 | 296 | ... | ... | ... | ... | ... |
| RV | Resort village | 40 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 40 | ... | ... | ... | ... | ... |
| S-É | Établissement indien / Indian settlement | 28 | ... | ... | ... | ... | 6 | 5 | 4 | 1 | 4 | 3 | 5 | ... | ... |
| SA | Special area | 3 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... |
| SC | Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality | 28 | ... | ... | 28 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| SÉ | Établissement / Settlement | 13 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 13 | ... | ... |
| SET | Settlement | 13 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 10 | 3 |
| SG | Autonomie gouvernementale / Self-government | 4 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 4 | ... | ... |
| SM | Specialized municipality | 5 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 5 | ... | ... | ... | ... |
| SNO | Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized | 92 | 92 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| SV | Summer village | 51 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 51 | ... | ... | ... | ... |
| T | Town | 743 | 277 | 7 | 31 | 13 | ... | 88 | 51 | 147 | 108 | 14 | 3 | 4 | ... |
| TC | Terres réservées aux Cris | 8 | ... | ... | ... | ... | 8 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| TI | Terre inuite | 12 | ... | ... | ... | ... | 12 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| TK | Terres réservées aux Naskapis | 1 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| TL | Teslin land | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| TP | Township | 207 | ... | ... | ... | ... | ... | 207 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| TV | Ville / Town | 15 | ... | ... | ... | 14 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| V | Ville | 222 | ... | ... | ... | ... | 222 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| VC | Village cri | 8 | ... | ... | ... | ... | 8 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| VK | Village naskapi | 1 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| VL | Village | 550 | ... | ... | ... | 66 | 45 | 11 | 19 | 266 | 95 | 43 | 4 | 1 | ... |
| VN | Village nordique | 14 | ... | ... | ... | ... | 14 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.

Annexe E Entente de licence ouverte de Statistique Canada

La présente entente est conclue entre Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre responsable de Statistique Canada (« Statistique Canada ») et vous (un particulier ou une personne morale que vous êtes autorisé à représenter) (« vous »).

Vous trouverez ci-après les conditions qui régissent votre utilisation de l'information. Votre utilisation de toute information indique que vous comprenez ces conditions et que vous acceptez d'être lié par celles-ci. Si vous n'acceptez pas ces conditions, il ne vous est pas permis d'utiliser l'information.

Statistique Canada peut modifier cette entente en tout temps, et ces modifications entreront en vigueur dès la publication de la version modifiée de l'entente dans le site Web de Statistique Canada. Votre utilisation de l'information sera régie par les conditions de l'entente en vigueur à la date et à l'heure à laquelle vous avez accédé à l'information.

Définitions

L'« information » comprend tout fichier de données, base de données, tableau, graphique, carte ou texte dont Statistique Canada est propriétaire ou concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle et qui est mis à votre disposition conformément à la présente entente, moyennant des frais ou gratuitement, dans le site Web de Statistique Canada ou par d'autres moyens en vertu d'un contrat pour des biens ou des services.

Les « produits à valeur ajoutée » comprennent tous produits que vous avez élaborés en adaptant ou en intégrant l'information, en tout ou en partie, conformément aux conditions de la présente entente.

Octroi de licence

Sous réserve des conditions de la présente entente, Statistique Canada vous accorde une licence mondiale, libre de redevances et non exclusive vous permettant :

- d'utiliser, de reproduire, de publier, de diffuser gratuitement ou de vendre l'information;
- d'utiliser, de reproduire, de publier, de diffuser gratuitement ou de vendre les produits à valeur ajoutée;
- d'accorder des sous licences conférant une partie ou la totalité de ces droits, conformément aux conditions de cette entente.

Durant l'exécution de n'importe laquelle des activités susmentionnées, vous devez :

- reproduire l'information avec exactitude;
- ne pas utiliser l'information d'une façon qui laisse croire que Statistique Canada vous appuie ou appuie l'utilisation que vous faites de l'information;
- ne pas présenter de manière inexacte l'information ou sa source;
- utiliser l'information d'une manière qui ne viole ni n'enfreint toute loi applicable;
- ne pas fusionner ni lier l'information à toute autre base de données pour tenter d'identifier une personne, une entreprise ou une organisation particulière;
- ne pas présenter l'information d'une façon donnant l'impression que vous auriez pu avoir reçu ou avoir eu accès à des renseignements détenus par Statistique Canada sur toute personne, entreprise ou organisation identifiable.

Droits de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle visant les produits à valeur ajoutée, à savoir tout droit de propriété intellectuelle reconnu par la loi, y compris mais sans s'y limiter les droits de propriété intellectuelle protégés par une législation, vous sont attribués ou sont attribués à la personne que vous désignez ou qui est désignée par application de la loi.

Les droits de propriété intellectuelle visant l'information que possède Statistique Canada demeurent la propriété de Statistique Canada. Les droits de propriété intellectuelle visant l'information qui appartient à des tiers demeurent la propriété de ces derniers.

Mention de la source

(a) Pour tout exercice de vos droits d'utilisation de l'information, vous devez inclure et maintenir la mention suivante :

Source : Statistique Canada, nom du produit, date de référence. Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

(b) Pour toute information contenue dans un produit à valeur ajoutée, vous devez inclure dans ce produit la mention suivante :

Adapté de Statistique Canada, nom du produit, date de référence. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.

ou toute autre mention approuvée au préalable par écrit par Statistique Canada.

Promotion et publicité

Il vous est interdit d'utiliser sur toute reproduction de l'information ou sur tout matériel ayant trait à vos produits à valeur ajoutée, ou ailleurs :

(a) le nom, l'emblème, les logos ou tout insigne ou nom de domaine de Statistique Canada ou les symboles officiels du gouvernement du Canada, y compris le mot symbole « Canada », les armoiries du Canada et le symbole du drapeau, sans l'autorisation écrite du Secrétariat du Conseil du Trésor. La demande d'autorisation au Secrétariat du Conseil du Trésor peut être adressée à :

information@fip-pcim.gc.ca
Programme de coordination de l'image de marque
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada,
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Canada) K1A 0R5

(b) toute annotation qui pourrait être interprétée comme une approbation des produits à valeur ajoutée par Statistique Canada ou qui sous-entendrait que vous avez conclu une entente de distribution exclusive pour une partie ou pour toute l'information, ou que vous avez accès à des renseignements confidentiels ou non accessibles à d'autres parties.

Pas de garantie ni de responsabilité

L'information est octroyée sous licence « telle quelle », et Statistique Canada ne fait aucune assertion et n'offre aucune garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite, relativement à l'information et rejette expressément toute garantie implicite de qualité marchande de l'information ou de son utilité à des fins particulières.

Statistique Canada ni aucun de ses ministres, dirigeants, fonctionnaires, employés, agents, successeurs et ayant droit ne sera tenu responsable d'aucune erreur ni omission dans l'information et ne sera en aucun cas tenu responsable des pertes, blessures ou dommages directs, indirects, spéciaux, conséquents ou autre, quelle qu'en soit la cause, que vous pourriez subir à n'importe quel moment en raison de votre possession de l'information, de votre accès à cette information ou de son utilisation, ou résultant de l'exercice de vos droits ou du respect de vos obligations aux termes de la présente entente.

Terme

La présente entente entre en vigueur à la date et à l'heure où vous accédez à l'information et est résiliée automatiquement si vous enfreignez l'une de ses conditions.

Nonobstant la résiliation de cette entente :

1. vous pouvez continuer de distribuer les produits à valeur ajoutée aux fins de remplir les commandes faites avant la résiliation de l'entente, à condition que vous respectiez les exigences énoncées dans la clause de mention de la source;
2. les licences des particuliers ou des personnes morales auxquels vous avez fourni des produits à valeur ajoutée ou des reproductions de l'information en vertu de la présente entente ne seront pas résiliées à condition qu'ils continuent à se conformer entièrement aux conditions de ces licences.

Survie

Les obligations qui survivent à la résiliation de la présente entente, expressément ou en raison de leur nature, demeureront en vigueur. Pour plus de clarté, et sans limiter la généralité de ce qui précède, les dispositions qui suivent survivent à l'expiration ou à la résiliation de la présente entente : « Mention de la source » et « Aucune garantie ni responsabilité ».

Lois applicables

La présente entente est régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui sont applicables. Par la présente, les parties reconnaissent la compétence exclusive de la Cour fédérale du Canada.